



Le RSC Anderlecht peut à nouveau accueillir ses fans au Lotto Park

Lors de chacun des trois prochains matches à domicile, des supporters pourront porter les Mauve et Blanc vers la victoire. Le RSCA autorise la présence de supporters pour les trois prochains matches à domicile. C'est ce qui a été convenu avec Fabrice Cumps, le Bourgmestre d'Anderlecht, et les services de sécurité.

Depuis le 7 mars 2020, plus aucun match n'a été joué en présence de public en Belgique, en raison des mesures de sécurité prises afin de lutter contre le virus corona. La présence du public est à nouveau autorisée depuis début septembre, en concertation avec le Bourgmestre et les services de sécurité. Le RSC Anderlecht et la commune d'Anderlecht sont tombés d'accord pour autoriser la venue de supporters dans le stade.

Les abonnés du RSCA pourront suivre au moins l'un des trois matches à domicile contre le Cercle Bruges, le KAS Eupen et OH Leuven au Lotto Park. Les supporters des Mauves pourront assister au match sur place en respectant les uns des autres une distance de sécurité et en portant à chaque instant des masques buccaux.

Karel Van Eetvelt, CEO du RSCA, est satisfait de cet accord : *“Nous remercions le Bourgmestre et les services d'ordre pour leur collaboration très constructive. L'ensemble du club est heureux que nous puissions recevoir, en toute sécurité, nos supporters les plus fidèles au Lotto Park. Nous comptons sur eux tous pour respecter les règles. Tout comme eux, nous désirons pouvoir accueillir davantage de fans, mais tout devra alors se dérouler selon les règles établies lors de ces matches. Dans le cas contraire, une expansion ne sera pas possible. Chers supporters, avec nos collègues, qui travaillent dur pour vous, organisons une grande fête du football.”*

Fabrice Cumps, le Bourgmestre de la commune d'Anderlecht : *“Nous nous félicitons de l'excellente relation de travail avec le RSCA, ce qui nous a permis d'atteindre ce très bon accord. Je serai heureux de revoir les supporters soutenir leurs joueurs dans le respect des règles sanitaires. La possibilité d'ouvrir le stade et les établissements horeca des alentours sera une vraie bulle d'oxygène dans ces longs mois de crise sanitaire. J'espère que toutes et tous comprendront l'enjeu d'un comportement irréprochable durant ces premières rencontres, afin de permettre, à terme, l'accueil de supporters supplémentaires.”*



Dans le stade et tout autour de celui-ci, il sera obligatoire de porter un masque, lequel couvrira complètement la bouche et le nez, et de veiller à conserver - en tout temps - une distance suffisante entre les personnes. Les services de sécurité et les stewards du RSC Anderlecht veilleront à l'application stricte de ces mesures.

Ceux qui n'auront pas de ticket ne seront pas autorisés à venir au stade. Les fans munis d'un ticket sont encouragés à se rendre au stade bien à l'avance afin d'y entrer en toute sécurité et de manière échelonnée. Pour le premier match contre le Cercle Bruges (du dimanche 13/9 à 13h30), les grilles seront ouvertes à 12h et fermeront à 13h15, soit 15 minutes avant le coup d'envoi. Afin de pouvoir respecter au moins la distance obligatoire d'un mètre partout, un rang et un siège d'espace seront laissés dans les tribunes. Les sièges VIP seront organisés de façon à ce que personne ne soit jamais assis juste l'un à côté de l'autre, devant ou derrière quelqu'un d'autre. Il est aussi interdit de quitter l'enceinte du stade pendant le match. Après le coup de sifflet final, les fans quitteront les tribunes, bloc par bloc, sous la direction des stewards, afin d'éviter des files.

À proximité du stade, l'obligation de porter le masque et de conserver ses distances sera aussi d'application. Boire un verre ou manger quelque chose dans l'un des cafés ou des restaurants situés dans ou autour du stade ne sera possible que lorsque vous êtes assis et selon les mesures qui sont en vigueur pour l'Horeca.

Ce protocole a été validé par un virologue et est maintenant soumis à une ultime validation par les ministres compétents.

À partir du lundi 7 septembre à 17h, les abonnés pourront réserver des tickets pour l'un des trois prochains matches disputés à domicile à via rsca.be/tickets. Ils pourront choisir un bloc et une place lors de la réservation.